

Sommaire :

Page 1 : Edito

Pages 2 et 3 :

- Conférence de Denis Clerc
- Une journée dans le monde de l'insertion
- 14 juin : une étape sur la route des actions

Pages 4 et 5: AG UTR 71
Compte-rendu

Page 6 : Loisirs-Culture

Page 7 :

- Hausse de la CSG
- Intervention de Dominique Fabre

Page 8 : Infos

Edito

Congrès de Rennes

Une CFDT forte de sa cohérence



Ayant participé au congrès de la confédération pour la première fois en qualité de retraité et porteur de mandats, j'ai été très touché par les témoignages des délégations étrangères invitées à ce congrès, et particulièrement par celle du militant Iranien Réza Shahabi, Syndicaliste Métallurgie, poursuivi et emprisonné, car appartenant à une organisation

Syndicale, ce qui est interdit dans son pays.

Cela aura été un congrès pacifique, l'ambiance était détendue. Pourtant lors de la présentation du rapport d'activité, l'air était un brin plus électrique, certains syndicats n'ayant pas manqué d'égratigner, sans esclandre, la ligne centrale de ces quatre dernières années et, notamment, l'attitude de Laurent Berger jugée trop molle, pas assez mordante, lors de la réforme du code du travail par ordonnances.

Mais, après l'adoption du rapport d'activité par une large majorité, Laurent Berger a été conforté à son poste pour son troisième mandat de secrétaire général.

Il a affirmé sa définition du réformisme, celle d'un syndicalisme qui préfère la négociation à la rue, surtout quand le rapport de force n'est pas à l'avantage des Syndicats, comme en 2017, au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron.

Il a défendu un syndicalisme combatif et a sorti les griffes contre le gouvernement qui, prévient-il, ne pourra pas continuer quatre ans sur la même ligne, en attaquant tant la forme, le manque de dialogue social "que le fond de sa politique sociale et fiscale"

La CFDT souhaite mettre sur la table des négociations la Santé et la qualité de vie au travail ou encore la conciliation des temps de vie et de travail.

Le calendrier des réformes de l'exécutif est bien chargé, à commencer par la réforme de la fonction publique. La CFDT, lors des élections professionnelles de décembre espère, dans la continuité de la victoire dans le privé en 2017, devenir la première centrale Syndicale privée et publique.

Sur le dossier des retraites, plus épineux encore, la CFDT est favorable à une réforme en profondeur et structurelle : il faut un système plus solidaire et universel avec une remise à plat de grande ampleur, en se méfiant d'une réforme toute ficelée de l'exécutif.

Auguste CHANTALOU



« Les retraités : source d'appauvrissement ou d'enrichissement ? »
Conférence de Denis Clerc

Le 14 mai, à l'occasion de son Assemblée Générale, l'ULR de Chalon a invité Denis Clerc, journaliste, fondateur de la revue « Alternatives économiques », pour une conférence sur la situation, la place et le rôle des retraités dans notre société. Il est venu donner, chiffres à l'appui, son éclairage d'économiste sur ce sujet.

En 2015, nous sommes 15 millions de retraités, ce qui représente une augmentation de 35% depuis 1996, augmentation qui va se poursuivre jusqu'à 17,5 millions.

Les retraités perçoivent 300 milliards en retraites (PIB : 2200 milliards - prestations sociales : 1080 milliards).

Pour situer le niveau de vie des retraités par rapport à celui de la population, il a retenu deux points de comparaison :

D'abord, le taux de pauvreté chez les jeunes de moins de 18 ans et chez les retraités, pour la période 2007-2015 il a augmenté de 200 000 chez les jeunes et diminué d'autant chez les seniors, alors que leur nombre progressait de 20% !

On voit bien, dit Denis Clerc, que les victimes, ce sont les jeunes, notamment ceux de familles pauvres, pour lesquels il faut mettre en place des politiques leur permettant de réussir et de sortir de la pauvreté.

Pour Denis Clerc, il faut donc nuancer la position de l'UCR : non, tous les retraités ne sont pas à plaindre... oui, le seuil de 1200 € pour l'augmentation de la CSG est trop bas... oui, il faut se battre pour améliorer les basses pensions et donner plus de moyens aux EHPAD!

Deuxième point : le niveau de vie des retraités par rapport à celui de l'ensemble de la population : Le niveau de vie médian est de 1670 € pour l'ensemble de la population, de 2100 € pour les actifs et de 1800 € pour les retraités. On constate donc que leur niveau de

vie est légèrement supérieur à celui des ménages, ce qui est une exception dans la CEE (seuls ceux du Luxembourg sont mieux lotis) et une réussite française, qu'il faut maintenir. Les retraités sont donc plutôt bien traités en France.



Il nous donne ensuite quelques éléments sur le niveau de consommation des retraités comparé à celui des ménages : un ménage de retraités dépense 180 € de moins par mois qu'un ménage moyen (2957 / 2777€). Il épargne davantage mais dépense beaucoup plus pour l'entretien de son logement. Le montant des impôts

de chaque catégorie est identique : 147 € par mois.

Quant aux apports des seniors à la société, ils sont peu quantifiables ; Mais les économistes s'intéressent davantage aux dépenses qu'aux apports, ce qui explique peut-être le peu de données sur le sujet !



Ces apports se comptent en termes économiques d'abord, grâce à leur consommation et à la redistribution familiale. En termes sociaux ensuite, ils sont très importants pour le mieux-être de la société grâce au bénévolat associatif et à la prise en charge de la dépendance, bien que financièrement, ils ne rapportent rien.

Pour finir, Denis Clerc, se tournant vers l'avenir, déclare que la seule solution pour une société post croissance sera de diminuer le temps de travail, et de réduire les inégalités dans toutes les catégories de la société...

Merci à Denis Clerc de nous avoir apporté des mesures objectives de notre niveau de vie, qui, si elles ont pu heurter nos convictions, nous confortent dans notre combat contre les grandes disparités qui existent parmi nous, les retraités.

Maryse Levrat

Chalon sur Saône, Maison des syndicats, Vendredi 14 septembre, de 9h à 16h,

Bienvenue aux nouveaux adhérents !

Organisée par l'UTI,

une journée de débats, de tables-rondes, de rencontres et de convivialité

pour une meilleure connaissance de la CFDT.

Les retraités seront présents.

ULR Chalon : une journée dans le monde de l'insertion à Pierre de Bresse.

Lors de notre réunion mensuelle de novembre, Antoine Bouchut nous a présenté les activités de l'association d'insertion Tremplin, installée à Pierre de Bresse, dont il est un des membres actifs.

Fin avril, nous nous sommes rendus sur le terrain pour voir de plus près les activités de cette association. Nous avons été accueillis par son dynamique directeur, Jean Baptiste Bois qui nous a présenté les différentes structures d'insertion sur le département (ateliers d'insertion, associations intermédiaires et entreprises d'insertion) et rappelé l'objectif des structures d'insertion par l'activité économique : permettre à des personnes en difficulté sans emploi de retrouver une reconnaissance sociale par le biais d'un travail rémunéré d'un accompagnement socio professionnel. Tremplin fonctionne avec un conseil d'administration de 10 membres bénévoles, un directeur, deux encadrants techniques, une accompagnatrice socio professionnelle, une secrétaire administrative.

Deux ateliers fonctionnent :

- **l'un à Pierre de Bresse** : l'atelier couture employant 5 femmes. Atelier important dans une région où l'accès à l'emploi des femmes est difficile. Ses activités : location de costumes, confection sur mesure, retouches. Une activité broderie entièrement informatisée nous a particulièrement intéressés : l'atelier cherche à être à la pointe de l'innovation et donc adapté à l'évolution du marché du travail.

- **l'autre à St Bonnet** : l'atelier Environnement (8 hommes). Il forme à la totalité des activités de la filière bois : bûcheronnage, coupe et fente de bois

aux particuliers et professionnels, confection de mobilier de jardin....

La vente des produits confectionnés et des services permet un autofinancement d'environ 25% du budget global. L'ensemble des personnels en insertion représente 8,72 équivalents temps plein, avec le statut de salariés polyvalents CDD Insertion.

Nous avons rencontré une équipe motivée, volontaire, en phase avec la réalité du monde du travail, toujours à la recherche de nouveaux débouchés, même si le rapprochement des personnes les plus éloignées avec le monde de l'entreprise reste parfois difficile.

Après cette matinée passée sur les deux chantiers d'insertion, nous avons repris des forces dans une auberge bressane, avant de passer l'après-midi à l'écomusée de la Bresse bourguignonne où nous avons pu approfondir nos connaissances de cette région.



ULR de Chalon

14 juin : Une étape sur la route des actions

Le 14 juin dernier, les retraités étaient mobilisés pour protester contre les mesures gouvernementales les concernant. La CFDT retraités ne partage pas les revendications de certains syndicats demandant notamment l'abrogation de la hausse de la CSG, et n'a pas appelé à participer aux manifestations organisées par l'intersyndicale dans le département.

Depuis plusieurs mois la CFDT retraités exprime ses désaccords sur les atteintes au pouvoir d'achat. Ses revendications sont claires, elle demande des contreparties à la hausse de la CSG (suppression de la cotisation de 1 % sur les retraites complémentaires, nouvelles mesures de financement des EHPAD, amélioration de l'APA, prise en charge de la complémentaire santé).

Elle proteste contre le gel des pensions en 2018 et demande la revalorisation des basses pensions et l'indexation des pensions sur les salaires.

Les ULR ont distribué des tracts, et l'UTR a adressé un communiqué de presse aux médias du département pour expliquer notre position. Seuls 3 médias internet l'ont diffusé, les autres, ainsi que le Journal de Saône et Loire n'ont pas donné suite à notre demande. Il faut dire que les manifestations des autres syndicats n'ont pas fait non plus les gros titres.

La CFDT retraités ne baisse pas les bras pour autant et réfléchit à une autre action à l'automne.

Danièle Lamur

« Mai 68, 50 ans après... ». Exposition à l'Ecomusée du Creusot, à partir du 8 juillet.

Cette exposition est bâtie autour d'une collection unique de photographies prises par un militant CFDT, Paul Dalliance, durant les événements de mai 68 au Creusot : meetings quotidiens, occupation de l'usine et de la Direction, défilés.

Tout un ensemble de documents et d'interviews des acteurs d'alors accompagnent ces photos

Assemblée Générale de l'UTR CFDT 71, le 26 avril 2018 à Mâcon
par Anne-Marie Lavenir et René-Noël Bretin

Marie-Françoise Henssien, Secrétaire générale de l'Union Locale CFDT de Mâcon, a accueilli la quarantaine de participants à l'Assemblée Générale annuelle de l'UTR CFDT 71, ainsi que Fabrice Gindre, Secrétaire général de la nouvelle Union Territoriale Interprofessionnelle (UTI), née de la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté. Gérard Giraud, Secrétaire général adjoint de l'Union Régionale des Retraités nous a rejoints en fin de matinée.



Le **Rapport d'Activités 2017/2018**, publié dans le n°26 du *Retraité de Saône et Loire*, a été présenté par notre Secrétaire générale, Danièle Lamur. Il a été adopté à l'unanimité.

Le trésorier, Jacques Fouel, a présenté le **Rapport Financier** pour l'exercice 2017/2018.

Un nombre d'adhérents et des cotisations stables, un résultat positif ce qui conduit à proposer un budget 2018/2019 basé sur celui de 2017/2018. Jacques demande que le règlement des cotisations se fasse de plus en plus par prélèvement automatique.

Le passage actifs/retraités demande un effort constant. Un amendement a été proposé au projet de résolution du Congrès de Rennes pour que soit bien mis en valeur le syndicalisme retraité au sein de la CFDT. Cet amendement a été intégré au texte.

Quelques chiffres, concernant notre UTR :

- 77.2 % de cotisations réglées par PA
- 40.5 % d'adhérents sont des femmes
- 52,0 % d'adhérents entre 65/75 ans

Le rapport est adopté à l'unanimité.

Election du Conseil de l'UTR CFDT 71 :

Sur les 6 membres renouvelables, 5 sont candidats pour un nouveau mandat de 3 ans et une nouvelle candidature est enregistrée. Les 6 candidats sont élus à l'unanimité.



La doyenne
de l'AG :
Maryse
Gagneau
90 ans

Travail des commissions.

Commission loisirs: en l'absence de Chantal Desserprit, Marie-Françoise Henssien nous fait le bilan des activités depuis la dernière Assemblée Générale :

- Sortie d'une demi-journée pendant les vacances scolaires, une par an, en 2017 Azé et en 2018 Brancion,
- Sortie d'une journée : Arc-et-Senans, Hameau du Vin, Bibracte,
- Rencontre avec les retraités CFDT de Besançon les 2 et 3 juin 2018.

Question : la commission loisirs existe pour l'UTR, et les ULR ? L'ULR de Chalon a organisé une rencontre avec l'association d'insertion Tremplin et a visité l'écomusée de Pierre de Bresse (voir article).

Commission communication: suite aux différentes formations suivies sur ce thème un groupe de travail se met en place. Une dernière formation aura lieu le 27 septembre sur « utiliser les outils de communication numérique ».

Commission Europe : elle est utile à l'ensemble des adhérents (pas uniquement aux retraités). Une enquête est prête à être diffusée. Il est nécessaire d'apporter des infos et de prévoir des débats en vue des prochaines élections européennes (mai 2019).

Commission développement : Gérard Boivin indique que les syndicats Santé et Interco invitent l'UTR à leur congrès ou conseil. Il faut arriver à « rentrer » dans les syndicats d'actifs pour améliorer le taux de passage de syndiqués actifs à retraités.

Gilbert Fournier indique que pour les retraités métaux l'expérience de 5 ans de fonctionnement de la SSR (Section Syndicale des Retraités) a été difficile et n'est pas positive.

Commission Santé : Danièle Carré rappelle qu'elle est composée de 11 membres et se réunit 3 fois par an. Elle suit les activités du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie). Elle propose la participation au prochain salon Evoluvie. Elle rencontre le syndicat Santé.

Pierre-Marie Grenier-Bollet (mandaté au CDCA) souhaite que les adhérents fassent remonter les problèmes rencontrés dans les EHPAD.

Gilbert Fournier demande que soit organisée une collaboration entre les représentants CFDT dans les CVS (Conseil de Vie Sociale) des EHPAD et les sections syndicales CFDT de l'établissement.

Danièle Jault intervient sur les Etats Généraux de la Bioéthique qui ont lieu tous les 7 ans et dont c'est le renouvellement. Il serait important de s'y intéresser notamment quand on aborde l'intelligence artificielle et la fin de vie.

Fabrice Gindre, Secrétaire général UTI

Le gouvernement ne laisse aucun répit dans le travail de réforme : loi pour le renforcement du dialogue social ratifiée par ordonnances, loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel. La réforme des retraites est officiellement fixée.

Et puis, il y a la réforme ferroviaire, la question des EHPAD, la CSG qui impacte particulièrement les retraités avec une hausse de 1.7 % sans compensation, le gel de la revalorisation des pensions. Ces trois derniers sujets montrent la tactique du gouvernement visant à affaiblir les corps intermédiaires : il les décrédibilise et divise les citoyens en les opposant (Agents SNCF contre agriculteurs ou actifs contre retraités).

Dans ce contexte, le syndicalisme est difficile.

La fusion des URI Bourgogne et Franche-Comté conduit à la dissolution des Unions Départementales et des Unions Locales pour un passage en Union Territoriale Interprofessionnelles (UTI) et en Antennes Locales. Sur l'ensemble des territoires, l'URI organisera des temps de débats notamment sur l'Europe et les retraites. Courant juin, la confédération va lancer une grande enquête « Parlons retraites ».

Fabrice propose de revenir afin de voir comment l'UTR pourrait s'inscrire dans les actions engagées par l'UTI (à noter que Pierre Chaumont est membre de l'équipe de pilotage de l'UTI).

Echanges suite à la fusion B/FC :

La nouvelle UTI ne recouvre plus, géographiquement, l'ancienne UD. En effet, les actifs du Charolais/Brionnais sont désormais rattachés à l'UTI de la Nièvre, ce qui pose, en particulier, le problème de Gueugnon qui travaille avec Montceau. Par contre, les UTR ne changent pas. Quels liens entre UTI et UTR ?

Fabrice Gindre : il a été visé de créer des territoires ayant à peu près le même volume de salariés. Le choix s'est porté sur seulement 6 territoires, soit 6 secrétaires de territoire à la place des 8 secrétaires UD, par souci d'économie.

Fabienne Coronel, Secrétaire du Syndicat Interco CFDT 71.

Différentes obligations ont empêché Fabienne de participer à notre AG. Dans le courrier qu'elle nous a adressé, elle a relevé l'importance de la mobilisation des retraités pour les EHPAD et les bonnes relations de voisinage et d'entraide avec l'UTR 71 avec laquelle le syndicat Interco partage les locaux.

« 2018 sera l'année des élections fonction publique, la chance pour devenir première organisation syndicale ! Alors, encore une fois nous ferons appel à vous pour nous soutenir et faire voter CFDT dans votre entourage. ».

Gérard Giraud, Secrétaire adjoint de l'Union Régionale des Retraités.

Gérard Giraud Secrétaire adjoint de l'Union Régionale des Retraités Bourgogne Franche Comté (URRBFC) nous rappelle les 5 chantiers régionaux mis en route (formation, santé, mobilité, transition énergétique, Europe). En ce qui concerne la santé nous sommes concernés par la représentation à la CRSA (Conférence Régionale Santé Autonomie) où les retraités CFDT ont 6 mandats titulaires ou suppléants, mais aucun de Saône et Loire. Contrairement à des représentants d'associations ou d'établissements spécialisés nous avons une approche plus généraliste des problèmes posés.

A la question posée « étant donné le poids de l'ARS peut-on peser sur les décisions qu'elle prend ? » la réponse du secrétaire régional est : "quand on siège à la CRSA c'est pour donner un avis, la CRSA n'est que consultative."

Election du Bureau : sont élus à l'unanimité aux postes de :

- Secrétaire générale : Danièle Lamur
- Secrétaires adjoints : Anne-Marie Lavenir et Guy Sangiorgio
- Trésorière : Josseline Pasquier
- Trésorier adjoint : Jacques Fouel
- Membres du Bureau : Auguste Chantalou, Françoise Chavot, Chantal Desserprit, Claude Olivier



Visite du château de Brancion le 18 avril 2018



Trente visiteurs avaient rendez-vous dans la cour du château de Brancion. Parmi eux 8 enfants très curieux de connaître la vie des chevaliers qui ont vécu dans ce château-fort.

Les seigneurs de Brancion du Xe au XIIIe siècle : famille la plus illustre de Bourgogne après celle du duc... Durant 300 ans plusieurs générations se sont succédées, marquant le site de leur empreinte.

Au milieu du XIII^e siècle les sires de Brancion se retrouvent ruinés, notamment par la septième croisade qui imposa à Josserand le Grand, nouveau seigneur de Brancion, des dépenses très élevées. Compagnon de Saint Louis, il meurt en 1250 à la bataille de La Mansourah, en Egypte.

Après sa mort, son fils Henri, engage ses terres puis les vend petit à petit à Hugues IV, Duc de Bourgogne. Brancion lui est finalement cédé en août 1259 pour la somme de 9000 livres.

En 1477, à la mort de Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne et Grand Duc d'Occident, la majeure

partie du duché de Bourgogne réintègre le domaine de la couronne. Brancion devient châtelainie royale.

En 1594, lors des guerres de religion, le château tombe, pour la seule et unique fois de son histoire.

A la Révolution, le château est vendu comme Bien National. En 1860, Victor de Murard de Saint-Romain rachète le château, toujours propriété de ses descendants.

Depuis le donjon nous avons une vue à 360° sur toute la région. La visite s'est poursuivie par la traversée du village pour découvrir l'église où repose Josserand le Grand.

Deux heures de pur bonheur, avec une guide passionnée qui a su tenir en haleine petits et grands sous un soleil éclatant.

Entre l'armure d'un chevalier, les doubles latrines et les récits de guerre les enfants se souviendront de cet après-midi.



Chantal Desserprit

Les coups de cœur de Françoise

« MA REINE »

Jean Baptiste ANDREA



Belle histoire d'un enfant « différent », en Provence ; sa rencontre avec une petite fille qu'il voit comme une reine, à laquelle il va obéir ; par jeu et insouciance.

L'auteur rentre vraiment dans la tête du héros, avec une belle écriture, limpide et poétique.

1^{er} roman Editions l'Iconoclaste 17€

« SEULES LES BÊTES »

Colin NIEL

Genre policier, très original dans la narration : chaque personnage nous raconte sa version de l'histoire : une femme a disparu en montagne...



On se laisse prendre, on pense deviner qui est coupable, mais...à suivre...et surtout à lire d'une traite.

Prix Polar Landerneau 2017

Editions du Rouergue 19€

Confiance

La confiance est un bijou
Même les courageux hésitent
Avant de le pendre à leur cou
L'enfant s'en remet à sa mère
Sachant qu'elle sera de retour
L'amoureuse à l'aimé se confie
L'artiste peint d'un geste sûr
Le fidèle croit à la bienveillance
Comme le repentin au pardon
La trapéziste se lance vers celui
qui la saisira en plein vol
Le navigateur connaît les vents
On peut compter sur l'ami vrai
Car il croit toujours en nous
Comme nous croyons en lui.

JB - Février 2017

Rencontre ULR Besançon / UTR 71

2 et 3 juin 2018

Compte-rendu au prochain numéro ...

La CFDT Retraités demande des compensations à la hausse de la CSG pour les retraités

La CSG (Contribution Sociale Généralisée) a été créée à l'initiative du gouvernement de Michel Rocard, en 1991, pour élargir le financement de la Sécurité Sociale. Parce qu'elle s'appliquait à tous les revenus qu'elle qu'en soit l'origine, la CFDT a été favorable à sa mise en place. La CSG a vu ses taux et ses recettes augmenter de manière constante sous les gouvernements successifs.

- à sa création, en 1991, elle finance la branche famille en remplacement des cotisations patronales d'allocations familiales
- en 1993 augmentation pour alimenter le fonds de solidarité vieillesse (FSV) qui finance lui même le minimum vieillesse
- en 1997, 1998, 2005, augmentation pour financer la branche maladie.
- en 2001, augmentation pour participer au financement de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie)
- en 2018 augmentation en remplacement des cotisations salariales assurance maladie et assurance chômage.

Pour savoir quel taux s'applique au 1er janvier 2018 il faut connaître son Revenu Fiscal de Référence (RFR) et son nombre de parts.

Le RFR est le montant de vos revenus imposables (pensions moins abattement de 10% minimum) augmentés de vos revenus locatifs, fonciers, financiers.

Le montant du RFR conditionne vos droits, en particulier :

- à l'exonération partielle ou totale de la CSG
- à l'exonération de la taxe habitation
- au versement du RSA, de l'APA
- à la CMU

Le choix du RFR, et donc du foyer fiscal, pour définir l'exonération de la dernière hausse de la CSG a eu pour conséquence pour un couple dont l'un a une petite pension de ne pas être exonéré.

exemples: - personne seule (1 part) exonérée si RFR inférieur ou égal à 14404€ (1200€ par mois pour l'ensemble des revenus)

- couple (2 parts) exonéré si RFR inférieur ou égal à 16902€

Avant le 1er janvier 2018 et son application aucune information n'a été donnée disant que le RFR servirait de base de calcul. Les parlementaires que nous avons rencontrés au dernier trimestre 2017 n'ont pas pu répondre à cette question.

Face à cette hausse la CFDT Retraités demande des compensations :

- * La suppression de la cotisation spécifique de 1% sur les pensions de retraites complémentaires
- * Une prise en charge de la complémentaire santé (comme pour les salariés)
- * L'amélioration de l'Allocation Personnalisée pour l'Autonomie (APA) pour les personnes à domicile
- * De nouvelles mesures de financement des EHPAD (Etablissement Hébergement de Personnes Agées Dépendantes) pour améliorer les conditions de vie des résidents et les conditions de travail des personnels

Pour financer la perte d'autonomie on pourrait créer une contribution pour les professions libérales qui pour l'instant sont exonérées, alors que salariés et retraités y participent et risquent de participer encore plus : proposition du 2^{ème} jour de solidarité à laquelle la CFDT dit NON.

Et la réponse qui a été largement diffusée disant que la hausse serait compensée pour les retraités par la suppression de la taxe d'habitation n'est pas valable. La taxe d'habitation ne concerne pas que les retraités.

La CFDT Retraités n'exclut pas des actions à la rentrée, sur des revendications partagées, avec d'autres organisations.

Intervention Dominique Fabre secrétaire nationale de l'UCR (Union Confédérale des Retraités) à la 1^{ère} réunion du conseil URR BFC à Dijon le 15 juin 2018



Une première. Les délégués au Congrès de Rennes ont voté pour l'arrivée d'un-e retraité-e CFDT au Bureau National et c'est Dominique Fabre qui a été élue. Elle s'en est félicitée et elle est prête à faire entendre les revendications des retraités à l'ensemble de la CFDT.

Question : « Pourquoi avoir choisi le 14 juin comme journée d'action CFDT, le même jour que les manif du groupe des 9, alors que nous ne sommes pas d'accord sur leurs revendications ? »

Réponse : « Le 14 juin n'appartient pas au groupe des 9, il fallait répondre au courrier de nombreux adhérents qui ne comprennent pas pourquoi nous ne sommes pas dans la rue ».

Pour le financement de la perte d'autonomie elle rappelle que nous voulons qu'il soit payé par tous. Impossible de rencontrer la ministre de la Santé, nous nous heurtons à un mur gouvernemental.

Le prochain Congrès de l'UCR aura lieu à Bordeaux du 20 au 24 mai 2019.



VOUS AVEZ LA PAROLE :

COMMUNIQUEZ VOS QUESTIONS, VOS SUGGESTIONS :

- par téléphone : 09 77 51 64 28
- par courrier : adresse indiquée page 1
- Par internet : utr.cfdt.71@orange.fr

Contacts secrétaires ULR

Chalon : utr.cfdt.71@gmail.com

Cluny : *Jean Auboef*
03 85 59 26 12

Le Creusot : *René-Noël Bretin*
03 85 78 44 21

Gueugnon : *Daniel Bernigaud*
07 82 29 81 81

Mâcon : *Marie-Françoise Henssien*
03 85 40 55 44

Montceau les Mines :
Françoise Chavot
06 73 70 36 22

Tournus : *Michel Juveneton*
03 85 32 18 84

Toutes les Unions Locales de Retraités (ULR) sont domiciliées dans les Unions Locales CFDT.

Trésorerie

Pour faciliter le travail des trésoriers, nous vous invitons à faire prélever votre cotisation (4 prélèvements par an : 25 janvier, 25 avril, 25 juillet, 25 octobre).

Pour tout renseignement, consulter

Josseline PASQUIER :
Bat C Résidence du lycée
71160 DIGOIN

Tél. : 03 85 53 07 22 Courriel : jpasquier49@gmail.com

Mutuelle

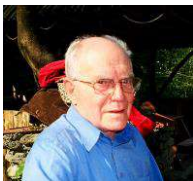
Les adhérents retraités CFDT peuvent bénéficier d'une mutuelle à tarif préférentiel, il s'agit de la MGEN FILIA (ex MOCEN).

Pour tout renseignement sur les tarifs et les prestations, contacter :

Jacques FOUEL, 9 Allée des Verdiers 71210 MONTCHANIN,
tél : 03 85 78 49 36, courriel : jacques.fouel@gmail.com

Les dossiers sont disponibles à l'UTR.

Ils nous ont quittés cette année



Jean-Pierre
JALABER
1929 - 2018

C'est comme journaliste au Progrès que Jean-Pierre s'installa à Chalon. Il devint ensuite attaché de presse à la Maison de la Culture. En 1973, il fut embauché par le Service social d'aide aux émigrants (SSAE) du département.

Il assura des permanences administratives de conseil juridique et d'écrivain public très fréquentées à Chalon, Autun, Montceau-les-Mines et Mâcon.

Il milita également à l'ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés) : aide aux devoirs, soutien administratif, orientations, conseils...

Il participa à la création du groupe local de dialogue islamo-chrétien. Une vie largement consacrée à l'accueil, la promotion et l'insertion des immigrés. Jusqu'à son départ de Chalon pour se rapprocher de sa fille, Jean-Pierre était un fidèle des réunions mensuelles de l'UTR de Chalon.

Pierre Chaumont



André
EFFANTIN
1945 - 2018

La vie d'André, c'est une vie largement consacrée au service des autres. Né dans une famille de paysans, il a choisi une autre voie, celle de l'enseignement, sans rompre avec ses racines terriennes. Son engagement, il l'a d'abord exercé dans les Maisons Familiales Rurales, puis au Sénégal avec le désir de participer au développement du tiers monde. André a gardé des liens forts avec l'Afrique. À Mâcon, ses convictions politiques, syndicales - adhérent fidèle de la CFDT- l'ont amené à jouer un rôle actif dans plusieurs associations dont les Jardins de Cocagne, consacrés à la réinsertion par le travail agricole, dont il devient président et où sa rigueur et son professionnalisme ont été appréciés par tous.

Dans sa commune de résidence, Hurigny, André s'est longtemps investi dans les associations qui animent le village.

Seules, la maladie et la souffrance l'ont contraint à renoncer à ses activités ces deux dernières années. Il y a fait face avec dignité et lucidité, entouré de sa femme, ses enfants et petits-enfants.

Son chemin a pris fin le 11 mai dernier, le chemin d'un humaniste qui aura laissé son empreinte sur tous ceux qui l'ont connu ou simplement côtoyé.

Marie-Françoise Henssien